

# Jonathan MORIZOT nommé Directeur général adjoint chargé de la politique médicale et scientifique à l'Agence de la biomédecine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
DATE : 27/04/2026

**Jonathan Morizot vient de prendre ses fonctions de directeur général adjoint en charge de la politique médicale et scientifique à l'Agence de la biomédecine. Sa double formation médicale et administrative lui permettra de piloter cette direction qui couvre l'ensemble des champs de compétences médicales de l'Agence, à savoir le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules, la procréation médicalement assistée, l'embryologie, la génétique humaines et la recherche biomédicale. Il succède au Pr Michel Tsimaratos qui occupait cette fonction depuis octobre 2021.**

Docteur en médecine et directeur d'hôpital, Jonathan Morizot a conduit un parcours transversal entre le soin, le droit et l'administration. Après des études de médecine à Dijon puis à Paris et un master en épidémiologie à Paris XI, il obtient en 2016 un master 2 en droit de la santé à Paris VIII, major de promotion. Il rejoint successivement la Direction de la sécurité sociale, l'Inspection générale des affaires sociales et la Caisse nationale de l'Assurance maladie, où il élabore une stratégie nationale de maintien en emploi pour les assurés en arrêt de travail prolongé, publiée comme thèse d'exercice avec mention très honorable en 2018. Après une année de préparation aux concours de la haute fonction publique à Sciences Po Paris, il intègre en 2020 l'École des hautes études en santé publique à Rennes, et rejoint en parallèle les Hospices Civils de Lyon, où il assure le *management* des pôles Urgences et Chirurgie de l'hôpital Lyon Sud.

Tout au long de son parcours, Jonathan Morizot a développé un engagement pour l'innovation dans le système de santé ainsi que pour la qualité et la pédagogie de la décision publique. Il a piloté des projets de transformations organisationnelles complexes (BAURéaLS), accompagné le déploiement de la robotique chirurgicale, mis en œuvre une organisation du prélèvement d'organes, et contribué à l'élaboration de stratégies institutionnelles en santé-environnement. Auteur de publications scientifiques et juridiques, il a écrit au sein d'un ouvrage relatif au droit de la transplantation sous la direction de Pierre Mazeaud, Président honoraire du Conseil constitutionnel. En 2025 il co-signe un article dans la revue *Thérapies* sur le financement des produits de santé innovants dans le cadre de la réforme de la T2A.

Au sein de l'Agence de la biomédecine, Jonathan Morizot sera notamment en charge du pilotage et de la coordination des actions mises en œuvre dans le cadre des plans ministériels, et de la stratégie de transparence et de valorisation des données produites par l'agence.

---

À PROPOS DE L'AGENCE DE LA BIOMÉDECINE | L'Agence de la biomédecine est une agence nationale créée par la loi de bioéthique de 2004. Elle exerce ses missions dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, de tissus et de cellules, ainsi que dans les domaines de la procréation, de l'embryologie et de la génétique humaines. L'Agence de la biomédecine met tout en œuvre pour que chaque malade reçoive les soins dont il a besoin, dans le respect des règles de sécurité sanitaire, d'éthique et d'équité. Par son expertise, elle est l'autorité de référence sur les aspects médicaux, scientifiques et éthiques relatifs à ces questions.

   **Contact presse** : [presse@biomedecine.fr](mailto:presse@biomedecine.fr) | **Site presse de l'Agence** : <https://www.agence-biomedecine.fr/fr/suggestion/presse>

AGENCE DE LA BIOMÉDECINE | 1 Avenue du Stade de France | 93212 SAINT-DENIS LA PLAINE Cedex | T. 01 55 93 65 56  
[www.agence-biomedecine.fr](http://www.agence-biomedecine.fr)